

Communiqué de presse

Dunkerque, le 10 février 2026

ArcelorMittal confirme – enfin - l'investissement d'un four électrique à arc sur son site de Dunkerque pour 1,3 milliard d'euros !

La CFE-CGC se félicite de cette annonce

La CFE-CGC se félicite de cette annonce, faite lors du déplacement du Président de la République sur le site de Dunkerque, le 10 février 2026. Après plusieurs mois d'attente, il apparaît que les mesures de protection décidées par la Commission européenne sont aujourd'hui jugées suffisantes pour décider de lancer concrètement le projet de construction d'un premier four à arc, étape clé dans la décarbonation de la production d'acier.

C'est également une démonstration claire que le Groupe continue de croire à un avenir de la sidérurgie européenne et surtout française. Par conséquent, l'idée de nationalisation des actifs français du groupe ArcelorMittal doit donc être rapidement abandonnée de manière à laisser le Groupe développer sereinement sa stratégie de décarbonation.

Pour la CFE-CGC, ce n'est que la première étape de la décarbonation de nos procédés de production d'acier en Europe, et c'est en France !

Laissons les industriels gérer l'industrie et demandons aux politiciens de s'occuper de politique uniquement, notamment au niveau de l'Union européenne pour continuer de protéger efficacement nos filières de production industrielle.

CONTACTS PRESSE

Pascal DESHAYES | DSC ArcelorMittal France | 06.21.65.03.88

Xavier LE COQ | Coordinateur CFE-CGC Groupe ArcelorMittal | 06.16.72.83.78